

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	35 (1947)
Heft:	732
Artikel:	Nationalité de la femme mariée : plaintes amères d'une Suisse qui va être repoussée de notre communauté nationale
Autor:	N.V.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-266233

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mort d'une journaliste

A Blonay est décédée, le 5 mai, Mme Berthe Clerc-Sugnet, journaliste, qui avait 80 ans. Mme Clerc, une excellente féministe, a montré ce que peut une femme énergique et travailleuse, car elle demeura veuve très tôt, avec une famille à élever. Elle avait fait des études musicales ; elle dut renoncer à son art pour vivre — il faudrait dire, vivre — de sa plume. Elle a rédigé, de février 1914 à octobre 1926, le *Courrier de Vevey* ; c'était alors la seule femme ou presque — à part Mme Blanc-Oderbolz qui a dirigé pendant plusieurs années *La Feuille d'Avis des Montagnes*, du Locle — à rédiger seule et sous sa responsabilité un quotidien romand. Mme Clerc a collaboré régulièrement à *La Feuille d'Avis de Vevey* à laquelle elle adressait des lettres de mon v'lage.

S. B.

Assemblée des déléguées du Secrétariat féminin suisse

(Suite)

très rapide, il ne laisse pas de cause de gros soucis et ceux-ci font l'objet de longues discussions aux assemblées. En effet, la question financière n'a pas encore trouvé sa solution. Si la Section I, plus ancienne, bénéficie d'une assez bonne situation, il n'en est pas de même des deux sections créées, il y a trois ans, car elles ne disposent d'aucune réserve. Après l'assemblée du 23 novembre, quelques associations annoncent qu'elles augmenteraient leur cotisation, suivant ainsi les directives du barème présenté par le Comité, mais cet apport est notamment insuffisant aussi le budget prévoit-il un déficit de plus de 6.000 francs. Il s'agit donc de s'atteler à trouver une solution et l'assemblée décida qu'une commission financière devait être chargée d'étudier l'ensemble de la situation. D'ici la fin de mai, les associations-membres sont priées de proposer des déléguées pour cette commission.

L'assemblée enregistra avec regret la démission de la présidente, Mlle Schlatter, qui consacrera son ardeur et son temps aux débuts du Secrétariat. Des membres suppléants chargés de remplacer les membres romands des commissions lorsqu'ils sont empêchés de se rendre aux séances, furent élus par l'assemblée. Ce sont Mlle Perret, pour la section I, Mlle Delisle, pour la section II et Mlle Weibel, pour la section III.

La prochaine assemblée aura lieu en Suisse romande, à Montreux, probablement.

V. W.

Notre correspondante tessinoise au Parlement des femmes italiennes

Je traversais Milan, regardant le cœur serré dans une gaine de tristesse, les traces terribles laissées par le progrès tant vanté dans la grande métropole lombarde, lorsque mon regard fut attiré par de nombreux manifestes qui tapissaient les murs des palais et des carcasses de palais :

Congrès provincial de l'Union des Femmes italiennes (UDI)

19-20 avril 1947.

Palais de l'Art.

Oratrices : Maria Carnevali - Maria Romita. La tentation fut trop forte et je n'hésitai pas un instant à prolonger mon séjour à Milan, afin de pouvoir assister à ce Congrès.

A 14 h. 30, le 19 avril, je me trouve donc ponctuellement à l'entrée d'une grande salle, au Palais de l'Art et je pensais pouvoir me frayer un passage à travers la foule, mais je me trompe

pas. Trois jeunes femmes ont la garde à l'entrée et il faut s'annoncer. Je décline mon nom, en pensant qu'il ne peut produire aucune impression. « Comment, vous êtes la dame... de Lugano ? La dame de l'arbre de Noël ? » me demande l'une des trois jeunes femmes. Il ne me reste qu'à en convenir, tout en songeant qu'on ne saurait penser à tout ! L'une de ces personnes saisit alors ma belle-sœur et son enfant par le bras, afin de les conduire — m'explique-t-elle — aux places de balcon, et une autre de ces dames me prie de la suivre sur la scène où se trouve « in corpore » le Comité et les déléguées de nombreuses associations auxquelles je suis présentée et qui m'accueillent avec une évidente sympathie.

Le Congrès débute par la présentation des déléguées des différentes associations affiliées aux diverses régions, surtout de la Lombardie. Le maire de Milan, M. Greppi d'abord, les déléguées ensuite, apportent un salut chaleureux à la foule qui remplit le parterre, les galeries, les balcons et les loges de la salle. A mon tour, je suis priée de prononcer quelques mots, mais je décline l'invitation parce que, me trouvant au milieu de tant de déléguées, moi-même n'étant déléguée de personne, je n'assiste à cette manifestation que par un pur hasard.

Puis, Mme Dr Carnevali prend la parole, la première, devant le microphone pour faire son rapport sur le thème : « Comment réaliser les droits de la femme, approuvés par la nouvelle Constitution, dans la situation économique de notre province ? » Maria Carnevali est une petite personne toute parée de gracie féminine, grâce que les signes évidents d'une prochaine maternité ressuscitent encore. En la rencontrant dans la vie privée, nul ne pourraient supposer qu'elle est une oratrice douée de tant d'énergie et surtout une militante si active dans le champ des revendications féminines.

Elle tient le microphone pendant une heure trois quarts, souvent interrompu par des applaudissements chaleureux. Elle développe son sujet avec une maîtrise convaincante, que j'ai rarement rencontrée en d'autres occasions. Elle peut avoir vingt-ans, et depuis deux ans environ elle est l'épouse d'un certain Dr Leghissa qui semble approuver entièrement son activité dans le domaine politico-social.

Ensuite c'est le tour de la doctoresse Maria Rimpla. Plus âgée que Mme Carnevali, mais néanmoins encore très jeune, elle aussi est une oratrice de talent.

Toutes deux, en même temps qu'elles développent le thème principal fournissent une quantité de réponses et d'explications à de nombreux : « Pourquoi ».

Pourquoi entend-on encore parler de guerre ? Pourquoi les femmes ne peuvent-elles être chef de bureau ou contremaîtresses ?

Pourquoi les femmes enceintes ne jouissent-elles pas d'une caisse de prévoyance indispensable pour pouvoir attendre leur enfant en toute tranquillité et sérénité ?

Pourquoi le nombre des femmes qui travaillent est-il inférieur à celui des hommes ?

Pourquoi les servantes n'ont-elles pas un syndicat ?

Pourquoi les infirmières ne peuvent-elles pas se marier ?

Pourquoi les ménagères qui travaillent toute leur vie ne sont-elles pas au bénéfice d'une assurance-vieillesse ?

Pourquoi les femmes, chefs de famille, ne sont-elles pas reconnues juridiquement comme tels ?

A tous ces problèmes elles suggèrent les réponses les plus judicieuses et les plus sages afin d'obtenir la réalisation de leurs projets.

A 18 h., cette première et féconde journée du Congrès, se termine au milieu des plus vifs applaudissements, les travaux devant se poursuivre dès la matinée suivante.

Surtout, rendez-vous est pris pour que chaque déléguée se trouve à son poste à 17 h. 30 pour la réception d'une délégation soviétique.

A 17 h. 30, le 20 avril, déléguées, invités, au-

torités sont à leur poste d'attente, poste qui domine une salle encore plus comble que la veille. En attendant, on donne un bref résumé du travail accompli durant la journée des congressistes : une demoiselle Galloni de Gorla, demande la reconstruction de l'école détruite par le fameux bombardement et l'intervention des autorités sanitaires pour éviter l'extension de l'épidémie de typhus provoquée par les décombres encore amoncelés. Mme de Grada affronte le douloureux problème des gens expulsés de leur domicile, en proposant de les soumettre à l'autorité communale.

Maria Romita expose et soutient les revendications de toutes les ouvrières, organisant des comités de solidarité populaire et encourageant les mouvements de protestation contre la vie chère.

La députée Noce — un type bien sympathique de la femme du peuple qui ne doit pas avoir perdu son temps durant les années difficiles — intervient en faveur des ouvrières des industries textiles. Elle est à la tête d'une organisation de 75.000 ouvrières du textile qui possèdent en elle une jeune mère, une conseillère avisée, et qui manifestent leur attachement par des applaudissements sonores et ininterrompus.

Mais il serait trop long de rapporter ici tous les discours.

Vers 18 h. une atmosphère d'attente enveloppe la salle et à 18 h. précises, les déléguées de l'Union soviétique font leur entrée sur la scène.

Accueillies par des applaudissements frénétiques, elles reçoivent en hommage des fleurs offertes par des enfants de partisans, puis elles sont présentées aux déléguées, au comité, au maire de la ville, etc... qui attendent debout sur la scène.

Un petit incident se produit lorsque la présidente du Congrès présente au public le chef de la délégation en la personne de « Mme » Vera Fomina ; un coup de sifflet retentit alors dans la salle : « Non pas madame, camarade » déclare la camarade Fomina en riant de bon cœur, et elle fait traduire par l'interprète : « naturellement camarade ». Elle fait ensuite allusion au travail accompli par les femmes italiennes du Nord — 37.000 — spécialement pendant la dure guerre de résistance, et à la victoire républicaine qu'elles ont su conquérir avec le droit de vote et d'élection. « Nous saluons votre lutte et votre victoire. » D'autres déléguées soviétiques passent alors devant le microphone. Il est seulement regrettable que le traducteur ait paru quelque peu hésitant, étant donné la grande différence entre les deux langues, sinon nous aurions eu du matériel assez intéressant à exploiter.

La dernière à passer devant le microphone est l'héroïne nationale : Eugénie Gigulenko : « Chers amis, dit-elle, je vous apporte le salut le plus chaleureux de l'armée rouge. En 1941 des centaines de milliers de jeunes, étudiants et étudiantes, ouvriers, intellectuels, tous les citoyens russes, sont allés comme un seul homme au combat. Je vous affirme que la douleur et les souffrances n'ont pas démolisé notre peuple. Nous avons entrepris ensuite l'œuvre de paix avec la même ardeur qui nous a fait entrer en guerre. Et pour la paix, le peuple soviétique comme le peuple italien travaille et continuera à travailler. »

Eugénie Gigulenko est une très belle jeune femme d'environ vingt-cinq ans, étudiante, l'une des trente aviatrices survivantes de l'immense steppe russe : 970 vols de guerre, premier-lieutenant pilote. Sur l'élegant uniforme qu'elle porte avec une grande désinvolture brillent six médailles et une quantité d'autres décorations. En dépit de son frais visage de jeune fille, blonde et gracieuse, avec des yeux bleus, on pense qu'elle pourrait bien être trois fois un homme ! Les ovations qui ont salué la fin de son discours m'ont fait involontairement penser aux bombardements...

Après que d'autres déléguées russes ont pris

Et tu t'en vas par le monde, plus riche que les plus riches,

Portant tes stigmates, rouges du sang du Christ.

Tu avances comme une croix vivante,

Les bras larges ouverts pour la prière.

Pour mourir seulement tu replieras ta croix,

.....

Qu'ils ne soient souillés d'aucune vision impure,

Id'aucun reproche amer.

S'ils doivent porter un sceau, que ce soit celui

de la souffrance et de la joie...

Nous l'avons dit, *La Trêve Haute* est l'œuvre

d'une débutante. Mais celle-ci mérite nos éloges.

Elle saura tenir les promesses que nous lissons

en marge de ses poèmes... la pensée de Simone Giacchetto, si ardente en sa pureté, prête à son petit livre une singulière grandeur.

R. G.

la parole, la présidente du Congrès remercie etalue l'assemblée, et lentement la salle se vide, tandis que sur la scène, déléguées russes et italiennes, invités et autorités, échangent des idées et des politesses, et à 19 h. le Congrès provincial de UDI est terminé.

Et avant d'achever mon modeste rapport, je voudrais ajouter une constatation qui m'a fait grand plaisir : Dans divers manifester et dans le numéro spécial du Congrès, à côté d'élégantes silhouettes de jeunes femmes en « pantalons » j'ai pu lire : « Etre une jeune fille « émancipée » ne signifie pas porter des « pantalons » et au cours de conversations également, j'ai entendu souvent condamner sévèrement cette mode privée de bon goût et qui enlève à la femme toute sa féminité et avec elle beaucoup des droits obtenus et à obtenir, de la part des hommes de bon sens.

(trad. F. May.)

F. Volonteri.

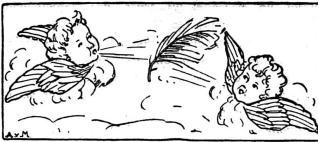
Nationalité de la Femme mariée

Plaintes amères d'une Suissesse qui va être repoussée de notre communauté nationale:

Bientôt, je perdrai la nationalité suisse. Mon fiancé, d'origine suédoise, serait d'accord de se fixer définitivement en Suisse, étant donné qu'il n'a plus de parents dans sa patrie. Mais les autorités bernoises le menacent d'une amende de 10.000 francs s'il accepte chez nous un poste rémunéré, c'est pourquoi il a dû récemment retourner en Suède. Pourtant je connais en Suisse de très nombreux étrangers qui ont obtenu le droit d'y résider et d'y travailler ; leurs convictions démocratiques ne sont pas très sûres, et cependant, personne ne redoute leur influence ! Quant à moi, il me faudra abandonner ma patrie, mes parents, ma famille, ma maison...

Tout ce que j'ai fait pour le pays, depuis tant d'années, toutes les heures que moi et les miens avons volontairement données à la collectivité, comptent pour rien. Je n'oublierai jamais, tant que je vivrai, la manière inhuma et imprévoyante dont nos plus hautes autorités, en qui il faudrait avoir confiance, nous traitent.

N. V.



DE-CI, DE-LA

Après une Landsgemeinde.

M. André Siegfried, de l'Académie française, et M. Koulatchenko, ministre de l'URSS, à Berne, accompagnés de M. P. Martinet, directeur du bureau de Lausanne de l'Office central suisse du tourisme, ont assisté à la landsgemeinde de Glaris, qui leur a fait une profonde impression. M. Siegfried a dit son admiration de cet exemple de démocratie directe dans un article du *Figaro*.

Mesdemois !

Vous serez coiffées tel qu'il vous plaira au

Salon de coiffure Robert
spécialiste
PERMANENTES - TEINTURES
BOURG-DE-FOUR 36 Télephone 4.14.86

Une Fortune un million!
RISTOURNE ET ESCOMPTE PARIS CHAMBERY STÉ COOPÉRATIVE ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZENE Solidité - Elegance
5% escampté en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

NAVILLE & CIE
Rue Lévrier 5-7 - Passage des Lions

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.